

Gîte des Vosges : réponse à Nadia Geerts, la Caroline Fourest belge

[Madame Geerts.](#)

Recevant vos lettres ainsi que celles de Riposte laïque, je dois vous dire que vous avez réussi à me motiver à écrire ainsi qu'à soutenir financièrement R.L. et Fanny Truchelut, ce que je remettais depuis longtemps.

Selon vous, le voilement des femmes dans les lieux publics, renforcerait la laïcité.

Cela ne profiterait-il pas plutôt à l'obscurantisme ?

Dans votre article du 9 octobre 2008 (<http://nadiageerts.over-blog.com/article-23564197.html>), s'appliquant aux femmes voilées, vous dites : « je ne pense cependant pas que l'on puisse élargir l'exigence de neutralité extérieure à des espaces tels qu'un gîte, un magasin ou un quai de gare » « j'estime ne pas avoir à ... Car après tout, les citoyens ne sont pas censés être neutres en toutes circonstances ...».

Quelques doutes apparemment, mais pas la trace du moindre souci pour l'école !

Hors deux semaines plus tôt, à propos de randonneurs nus, vous adoptiez dans « Discrimination, citoyenneté et nudité » (<http://nadiageerts.over-blog.com/article-23119434.html>), en troisième partie, un raisonnement inverse.

Vous y lanciez un intéressant parallèle (limité à « un minimum de règles vestimentaires communes » à l'école) entre le port ostensible de signes religieux (voilement de la femme en islam) et celui tout autant ostensible et provocateur de vivre sans vêtement. Pour ces derniers, vous disiez : « Voilà donc des nudistes qui, las de se confiner dans des espaces réservés, ont décidé de sortir leur nudité du placard » et vous concluiez : « Je vous le dis, moi : un jour, on devra bel

et bien faire face à des revendications de nudistes en liberté
qui ne verront pas pourquoi ils doivent devenir des " textiles
" pour suivre les cours à l'école, ... Et on sera bien embêtés
»